

# Des conflits franco-allemands à la réconciliation, de l'Élysée à Acigné

Alain Racineux, janvier 2023

De longue date Gaulois et Germains ont alterné alliances et oppositions. Après un siècle particulièrement sanglant, la volonté de réconciliation fut scellée par l'accord de coopération de l'Élysée signé en 1963. Cette volonté est conjuguée jusqu'au niveau local avec les jumelages, comme celui qui est cultivé avec soin par Acigné et Wachtendonk depuis 1980.

## En remontant le cours de l'histoire lointaine

Au V<sup>e</sup> siècle après J.-C., les Francs, d'origine germanique, ont envahi notre pays. Ils s'y sont tellement intégrés qu'ils nous ont donné leur nom, puisque nous sommes devenus la « France ». Mais avant d'être conquérants, avec les Goths, ils avaient été les alliés des Gallo-romains en 451 pour repousser avec succès la terrible invasion d'Attila à la bataille des champs catalauniques.

Au IX<sup>e</sup> siècle Charlemagne, roi franc devenu maître de l'Europe, fonda l'empire d'Occident qui regroupaient les territoires français et allemands d'aujourd'hui, lesquels furent séparés à sa mort par le traité de Verdun en 843, au terme d'un conflit de succession.

Ensuite, pendant des siècles, les relations franco-allemandes connurent des hauts et des bas. Au titre des bonnes relations, un Allemand, Maurice de Saxe, devint maréchal de France sous Louis XV et sauva le pays de l'invasion des nations coalisées à la bataille décisive de Fontenoy (1745).



*L'empire de Charlemagne et le partage de Verdun en 843.*

## Le temps des affrontements

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les relations devinrent plus tendues entre la France et les états allemands. Napoléon I<sup>er</sup> livra plusieurs batailles sur le sol de nos voisins, en particulier contre la Prusse. Lui-même fut finalement battu en 1815 à Waterloo, où le général prussien Blücher emporta la décision. Sous le règne de Napoléon III les choses se gâtèrent de nouveau. Ce dernier ayant imprudemment déclaré la guerre à la Prusse, la France fut vaincue et amputée de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine en 1871. La Prusse profita de cette victoire pour fédérer un grand nombre d'États germaniques en proclamant la création de l'Empire allemand.

La France entra dans la Grande Guerre de 1914-18 animée par un désir de revanche, guerre qu'elle gagna au prix de lourdes pertes. L'Allemagne recommença la guerre en 1939-45, guerre mondiale qui se termina comme on sait. Au total, ces trois guerres successives entre la France et l'Allemagne coûtèrent très cher à nos deux pays en pertes humaines et matérielles : 120 000 tués français et 130 000 du côté allemand en 1870-71; 1,4 millions de soldats français tués (dont 74 Acignolais) et 2 millions de soldats allemands en 1914-18 ; 220 000 soldats et 300 000 civils français tués, 4,4 millions de militaires allemands tués (dont plus d'une centaine à Wachtendonk) et 2 millions de civils pendant la Seconde guerre mondiale.

A ces chiffres, il faut ajouter les blessés, les veuves et les orphelins. Bref, ces trois guerres ont été amères et sanglantes pour nos deux pays.



*Vaste nécropole militaire 14-18 dans le Nord de la France.*

## Vers l'apaisement

Une telle répétition de conflits pouvait-elle durer entre voisins ad vitam aeternam, avec son lot de souffrances et d'énergie perdue ? Des voix s'élevèrent des deux côtés pour appeler à la réconciliation.

Une première entente commerciale eut lieu en 1951 par le traité de Paris, qui créait la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). L'accord fut signé par 6 pays limitrophes (France, Allemagne, Italie, Benelux). Curieusement, il reprenait grosso modo le périmètre de l'empire de Charlemagne, et surtout cet accord fut l'amorce de la Communauté Économique Européenne. Celle-ci vit le jour en 1957 par la signature du traité de Rome. L'objectif en était la constitution d'un marché commun et d'une union douanière entre 6, puis 9 et 12 États membres jusqu'au traité de Maastricht qui créa l'Union Européenne.

Pour aller plus loin encore dans la compréhension mutuelle entre Français et Allemands, le général De Gaulle et le chancelier Adenauer signèrent le 22 janvier 1963 un traité de coopération connu sous le nom de traité de l'Élysée. C'était il y a 60 ans déjà. Le but était de sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne. Un volet prévoyait de promouvoir les échanges collectifs entre les deux pays, notamment au niveau des jeunes. Dans ce but furent encouragés les jumelages entre communes de France et d'Allemagne. Ce fut un succès. Près de 2500 jumelages vivent le jour entre nos deux pays. Acigné n'échappa pas à cet engouement.

## Le jumelage de la réconciliation

La commune d'Acigné s'est jumelée en 1980 avec celle de Wachtendonk, en Allemagne. Pourquoi ce choix ? C'est parce qu'en 1940 un jeune agriculteur d'Acigné, Alphonse Aubrée, fut fait prisonnier et envoyé outre-Rhin. Il travailla dans une ferme du village de Krefeld tenue par Joseph et Elisabeth Maas. Leur entente fut bonne et Alphonse Aubrée, libéré, rentra en France en 1945. Entre-temps, le couple Maas déménagea à Wachtendonk, distant de 25 km de leur ancien domicile et proche de la frontière néerlandaise. Ayant retrouvé un bout de papier avec l'adresse de leur ancien prisonnier et néanmoins ami au village de Bourgon en Acigné, ils se décidèrent à lui écrire pour renouer les bonnes relations, qu'ils n'avaient pas oubliées. Mais leur lettre revint avec la mention : « Inconnu à cette adresse ». Avec persévérance, ils s'adressèrent cette fois à la mairie d'Acigné, qui

leur permit de retrouver celui qu'ils recherchaient. Alphonse Aubrée, heureux de ces retrouvailles, se rendit à Wachtendonk en 1978.

Le maire d'Acigné, Michel Simonneaux, mis au courant de cet échange, prit l'initiative de demander un partenariat avec la ville de Wachtendonk. L'échange fut facilité par René Veillard, professeur de mathématiques qui parlait allemand, et les discussions aboutirent à un accord.

Le 30 août 1980, l'acte de jumelage officiel entre les deux villes fut signé à Acigné entre Michel Simonneaux et Paula Thyssen, maire-adjointe de Wachtendonk. Il fut co-signé par Johannes Driessen et René Veillard, respectivement présidents des comités de jumelage de Wachtendonk et d'Acigné. Cet acte traduisait un désir de paix, d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne après des années de souffrances. Acigné s'était préparé pour la visite des hôtes de Wachtendonk. Pour cette occasion, les vitrines des magasins étaient décorées et beaucoup de familles se chargèrent d'héberger 90 visiteurs dont 30 musiciens de l'orchestre allemand « Lyra ».



*Août 1980, signature du jumelage entre Acigné et Wachtendonk.*



*Réunion des deux chorales paroissiales à Wachtendonk en 2000.*

## Les échanges continuent...



*Panneaux apposés sur l'ancienne mairie. Seica Mare est l'autre ville jumelée avec Acigné, cette fois en Roumanie.*

Suite à la signature du jumelage, des échanges réguliers ont lieu entre nos deux villes. Tous les ans, des produits allemands sont proposés au marché de Noël d'Acigné et, inversement, des produits français à la fête du vin à Wachtendonk. Et tous les deux ans une délégation des deux cités se rend alternativement à Acigné ou à Wachtendonk pour une rencontre festive de quelques jours à l'occasion du week-end de l'Ascension. La dernière fois en mai 2022, les Acignolais furent reçus et logés outre-Rhin. Ils purent y célébrer

les 42 ans du jumelage et leurs hôtes leur firent visiter entre autres les vestiges romains de Xanten et les locaux de l'association caritative Medeor à Tönisvorst, non loin de Wachtendonk. Les maires des deux villes jumelées assistaient à cette rencontre. La prochaine aura lieu à Acigné en 2024.

Au fil du temps, les liens continuent toujours aussi chaleureux, mais victimes de l'usure de la formule, ils se sont peut-être un peu distendus. Pour les dix ans du jumelage, 159 amis allemands dont 65 jeunes étaient venus et avaient été accueillis à Acigné. Annulées en raison de l'épidémie de Covid, les festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire prévues à Wachtendonk auraient dû rassembler une centaine de résidents de notre commune en 2020. En mai 2022, une soixantaine d'Acignolais se sont rendus au rendez-vous prévu en Allemagne. Et puis comment oublier les événements « Inside Out » et « Viva Europa » organisés à Acigné respectivement en 2014 et en 2018 ?

Pour lutter contre le fléchissement des relations, le président Macron et la chancelière Merkel ont signé le 22 janvier 2019 le traité d'Aix-la-Chapelle, qui se veut un traité d'amitié et de convergence, approfondissant celui de l'Élysée. Parmi les 15 projets prioritaires retenus, on notera le lancement d'un Fonds citoyen commun destiné à appuyer les initiatives citoyennes franco-allemandes et les jumelages des communes.

*Les présidents de jumelage et les maires respectifs à Wachtendonk en 2022, en compagnie de jeunes.*





*Le stand d'Acigné à la fête du vin à Wachtendonk en 2015.*

### **... et s'approfondissent à Acigné**

Grâce à ces démarches, permettant une connaissance réciproque approfondie, l'amitié et la confiance ont remplacé la défiance, voire l'hostilité entre les deux peuples au sein même de notre commune. Ces relations se déclinent à tous les niveaux. Des couples mixtes se sont formés et vivent à Acigné. C'est le cas par exemple de Philippe Cibard qui a épousé Elisabeth rencontrée en Allemagne. C'est le cas aussi de Martin Taube, citoyen allemand qui vit à Acigné avec sa femme française prénommée Mélodie. Sur le plan professionnel, Jean Prohet, né d'une union franco-allemande, s'est établi à Acigné. Ancien pompier professionnel, il a formé des pompiers volontaires dans notre commune. Tout aussi marquant, Ulf Schmidt, citoyen allemand né à Hambourg, est devenu à la fois conseiller municipal et président du comité de jumelage, succédant à Jean-Luc Girot en 2021.

L'humoriste Fernand Reynaud illustre le rapprochement franco-allemand à sa manière avec la chute du sketch *Vive le camping* « Qu'est-ce qu'ils sont charmants les Allemands ! On se demande pourquoi qu'on se fait la guerre de temps en temps avec ces gens là ! Mais qu'est-ce qu'on s'entend bien pendant les entractes ! ». Hasard ou pas, ce sketch date de 1964, l'année suivante du traité de l'Élysée.

Après tant de déchirements passés, souhaitons une prolongation sans fin de cet entracte pacifique.

*Glühwein  
(vin chaud allemand)  
au Marché de Noël 2022  
à Acigné.*

